



**Cloisons - 320/200 - 1x Placoplatre® BA 13 + 1x Placoplatre® BA 18 - 1x Placoplatre® BA 13 + 1x Placoplatre® BA 18 - Megastil® 200 - 2,4 - Double - EI60 m - 66 dB - 8,65 m - Laine minérale\***

## Description

Les cloisons Megastil® sont constituées de plaques de plâtre Placo® vissées sur une ossature en acier galvanisé Megastil® épaisseur 15/10e comprenant :

- une ossature secondaire, de type lisses ou bacs, sur laquelle sont fixés les parements en plaques Placo®.

Il est possible de réaliser des cloisons distributives et séparatives (en doublant la ligne de montants).

## Domaines d'emploi

Les cloisons Megastil® sont destinées à la séparation, à l'isolation ou à la protection de locaux dont les contraintes de type mécanique, acoustique ou feu, spécifiques à l'architecture sont importantes ou complexes (cinémas, commerces, bâtiments tertiaires, bâtiments industriels, hangars...).

## Performances

Type	Type de solution	320/200
<b>Epaisseur totale de la cloison</b>		320 mm
<b>Nombre et type de plaques par parement</b>	<b>Parement 1</b>	1x Placoplatre® BA 13 + 1x Placoplatre® BA 18
	<b>Parement 2</b>	1x Placoplatre® BA 13 + 1x Placoplatre® BA 18
<b>Isolation</b>	<b>Type d'isolant</b>	Laine minérale*
	<b>Epaisseur isolant</b>	100 mm
<b>Ossature</b>	<b>Ossature du système</b>	Megastil® 200
	<b>Entraxe des ossatures (m)</b>	2,4
	<b>Montants simples ou doubles</b>	Double
	<b>Ossature secondaire</b>	Lisse Megastil® 50/30
	<b>Entraxe ossature secondaire (m)</b>	1
	<b>Pression sur l'ouvrage (daN/m²)</b>	40 daN/m²
	<b>Hauteur limite (m)</b>	8.65 m
<b>Résistance au feu</b>	<b>Protection incendie</b>	EI60
<b>Performances acoustiques</b>	<b>Ra (dB) -Affaiblissement acoustique</b>	66 dB
<b>Résistance aux chocs</b>		120 J

## Justificatifs

---

Référence RE acoustique : Simulation Acoustique  
Référence PV Resistance au feu : RS 11-140  
DTA/DTU : Eurocode 3

## Notes

---

Résistance au feu : Classements valables pour des hauteurs de parois allant jusqu'à 23 m. Flèche 1/240° Condition de flèche : libre en pied et tête. Entraxe ossature secondaire: 1m max